



COMMUNIQUE DE PRESSE
24 JANVIER 2018

COMMUNIQUE

Gestion saine, forte capacité d'investissement, le Port de Dieppe poursuit son essor

Le Comité Syndical du Port de Dieppe s'est réuni mercredi 24 janvier 2018. Les élus des collectivités membres du SMPD ont à cette occasion voté le budget 2018 et adopté plusieurs mesures concernant l'adhésion du Syndicat Mixte à des associations valorisant les activités maritimes ; le fonctionnement de la criée avec l'Association Dieppoise des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche, l'adhésion à un groupement de commandes pour le suivi environnemental des sites d'immersion des sédiments de dragage, le lancement de la procédure pour le renouvellement de la station de carburant du port de plaisance.

Une dynamique de croissance bleue

Avec le soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région Normandie -, des partenaires économiques et de l'Union Européenne le Port de Dieppe développe toutes les activités maritimes à l'échelle pertinente de la Normandie et dans la dynamique régionale initiée aux côtés de Ports Normands Associés.

L'activité commerce maritime pour l'année 2017 a généré au total 1,85 million de tonnes de marchandises (-9%). Les résultats confirment le dynamisme du Port de Dieppe et la bonne fréquentation de la ligne Dieppe-Newhaven avec 375 056 passagers, 128 063 voitures, 14368 véhicules de tourisme, 45615 camions, 8750 remorques non accompagnées, 1 424 592 tonnes de fret (-7%). 279 712 tonnes de graves de mer ont été traités dans l'avant-port et 137 524 tonnes de trafics import/export ont été réalisés dans le bassin de commerce. L'activité Commerce (hors Transmanche) enregistre une augmentation des recettes de près de 15%. L'année 2017 est marquée par l'accroissement des trafics d'éoliennes (59 navires et 46722 tonnes traitées (+28%). Le trafic d'éoliennes, générateur de forte valeur ajoutée pour le SMPD, conforte l'intérêt du Port de Dieppe comme base maritime stratégique au nord de la Seine au service des énergies renouvelables.

L'activité de la criée totalise 1009 tonnes de poissons (+18%) et 2358 tonnes de coquilles Saint-Jacques (+30%). 129 navires de pêche ont été levés sur la zone technique. Le nombre de plaisanciers ayant fait escale au port de Dieppe est stable avec 1878 bateaux visiteurs et 8422 nuitées. Le port à sec accueille 184 navires.

24 quai du Carénage
CS 40213
76201 DIEPPE cedex
TEL : 02 35 06 86 56
www.portdedieppe.fr

→ Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe enregistre pour l'année 2017 des recettes d'exploitation en hausse à hauteur de 8,8 M€ (+4,84%).

Un budget sain, des investissements importants

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe engage 23M€ d'investissements en 2018 pour soutenir et développer les activités portuaires.

14M€ de crédits nouveaux sont prévus au titre du Commerce/Transmanche pour : la sécurisation du site Transmanche avec la réalisation d'un hangar pour l'inspection des poids lourds et la mise en place d'un système de détection et de vidéo surveillance ; des travaux sur la passerelle Transmanche ; la réalisation d'un abri pour les Tugs ; le confortement des quais de Norvège et de Québec du bassin de commerce ; des travaux sur les bâtiments portuaires ; des études relatives aux aménagements utiles pour l'accueil des navires de maintenance qui interviendront sur les parcs éoliens marins.

1,65 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la pêche. Les investissements concernent les travaux de reprise de l'élévateur à bateaux ; la mise en place de bornes d'avitaillement quai du Tonkin, la rénovation de cases à marée ; la distribution de glace dans les modules ; le renouvellement d'outillages ; l'acquisition d'une laveuse autoportée et d'un chariot élévateur.

1M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la plaisance. Les investissements concernent le renouvellement du système de distribution de carburant ; les travaux sur l'atténuateur de houle et la consolidation des pieux ; le renouvellement de pontons ; l'acquisition d'un ber hydraulique.

Les investissements nouveaux programmés au budget général à hauteur de 6,5 M€ concernent : les travaux de voirie (Cours de Dakar, rues Croisé, Goubert et Robbe, quais de l'Yser et Henri IV) de confortement des quais et des ouvrages fixes (estacade du pont Ango, quais de la Cale, du Hâble et de la Somme) ; la rénovation du système électrique de la machinerie du pont Colbert et l'acquisition de grilles pour la voie de roulement ; les opérations de dévasage des portes des écluses Amiral Rolland ; la restructuration des locaux de la gendarmerie maritime, la réalisation d'un ponton lourd pour le remorqueur, l'acquisition d'un sondeur multifaisceaux pour le dragage ; les études de maîtrise d'œuvre pour les aménagements urbains autour du port à sec et la rénovation du pont Colbert.

Pour Hervé Morin président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Normandie : *« Le Port de Dieppe fait de l'investissement au service des activités et de l'emploi régional une priorité de son action. Plus de 60M€ d'investissements sont engagés pour valoriser le Transmanche et le commerce maritime, la pêche et la plaisance mais aussi promouvoir les activités les plus innovantes liées au projet de réalisation des parcs éoliens en mer. Au 1^{er} janvier 2019 Ports Normands Associés et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe ne feront plus qu'un afin de constituer une entité portuaire normande capable de peser dans le paysage portuaire français, de gagner en capacité d'attractivité et de promotion, et en compétence. Les travaux préparatoires seront menés au cours de l'année 2018 en associant les collectivités partenaires et les collaborateurs des deux entités portuaires. Jean-Baptiste Gastinne et Thierry Dulière, qui président les CHSCT et Comités Techniques de PNA et du SMPD, réuniront prochainement ces instances ensemble afin d'établir un programme de travail ».*